



CODEP 27

**9^{ÈME} CHAMPIONNAT INTER-DÉPARTEMENTAL
EURE-CALVADOS
D'APNÉE
A PONT-AUDEMER LE 21 AVRIL 2018**



FICHE D'INSCRIPTION DES COMPÉTITEURS

**LIEU : PISCINE « LES TROIS ILETS » 27 PONT-AUDEMER
ENREGISTREMENT A PARTIR DE 18H30 A LA PISCINE**

IMPORTANT : DATE LIMITE D'INSCRIPTION 14 AVRIL 2018

Nom*:	Prénom*:		
Sexe*:	Date de naissance*:		
Adresse*:			
E-mail*:		Téléphone*:	
Club d'appartenance:			
n° licence FFESSM 2018 :		Nom du coach (apnéiste de sécurité pour l'échauffement) facultatif: <i>à jour de licence et de certificat médical</i>	
Type de palmes * : Mono Bi (rayer la mention inutile)			
Epreuves Officielles:			
STATIQUE :	temps annoncé	
DYNAMIQUE PALMES :	distance annoncée	
DYNAMIQUE SANS PALMES :	distance annoncée	
ENDURANCE 16x25m :	temps annoncé	
Classement par équipe de 3 (facultatif) :			
Nom des 2 coéquipier(e)s :.....			
.....			

(*) : Mentions obligatoires pour la prise en compte de votre inscription.

Correspondance : Christophe Louvel : christophelouvel27@gmail.com
Site du Codep27 <http://codep27.free.fr>

**9^{ME} CHAMPIONNAT INTER-DÉPARTEMENTAL
EURE-CALVADOS
D'APNÉE
A PONT-AUDEMER LE 21 AVRIL 2018**

IMPORTANT:

Vous devez avoir en votre possession le jour de la compétition lors de l'enregistrement:

- une pièce d'identité.
- la licence FFESSM 2018 avec assurance Loisir 1 au minimum ou justifier d'une assurance individuelle « accidents » en responsabilité civil pour la pratique de l'apnée en compétition.
- l'original du certificat médical de "**NON CONTRE INDICATION À LA PRATIQUE DE L'APNÉE EN COMPÉTITION**" établi depuis moins d'un an.

Vous devez être présent sur le bassin une demi-heure avant le début des épreuves

TOUS LES ATHLÈTES QUI NE SONT PAS EN RÈGLE NE SERONT PAS ADMIS À PARTICIPER À LA COMPÉTITION

L'apnéiste par son inscription s'engage à lire et respecter le règlement fédéral en vigueur.

Voir le lien ci-dessous:

<http://apnee.ffessm.fr/attachments/article/943/Reglement%20saison%202018%20V5%20val%20CDN%20.pdf>

Frais d'inscription (non-remboursable): 18 euros par chèque à l'ordre du CODEP 27

Repas organisé à l'issue de la compétition au restaurant « Chez Hervé » par le club de Pont-Audemer. Le buffet est compris dans les frais d'inscription pour les compétiteurs. 10€ pour les accompagnateurs

Fait à:

le:

Signature:

Documents à expédier :

Ce formulaire avec le chèque **et la copie du certificat médical** sont à expédier par **courrier postal** à :

LOUVEL Christophe
Commission apnée Codep27
BP 214 27502 PONT-AUDEMER cedex

Une confirmation d'inscription vous sera notifiée par mail.

Cette compétition est interdépartementale : priorité sera donnée aux clubs de l'Eure et du Calvados

Comité d'organisation : Le club des Lamantins

